

**EUREX-AUDIT  
RHONE-ALPES**

Société de  
Commissaires aux  
Comptes inscrite sur  
la liste nationale des  
Commissaires aux  
Comptes rattachée à la  
CRCC Dauphiné-Savoie

MEMBER OF  **SFAI****LA LIGUE CONTRE LE CANCER****Comité de Saône & Loire****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS****Exercice clos le 31 décembre 2022**

14 rue Tilladet

71000 MACON

Ce rapport contient 45 pages

**EUREX-AUDIT RHONE-ALPES**

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros - Siren n° 812 717 320 RCS Annecy  
TVA FR 33 812 717 320 - Code Naf 6920 Z  
Siège Social : 1 rue du Champ de la Vigne - CS 40074 - 74603 Seynod Cedex  
Tél : 04 50 69 03 04 - e.mail : [audit.chambery@eurex.fr](mailto:audit.chambery@eurex.fr) - [www.eurex.fr](http://www.eurex.fr)

Bureau secondaire à Lyon

**LA LIGUE CONTRE LE CANCER**

**Comité de Saône & Loire**

14 rue Tilladet

71000 MACON

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**Exercice clos le 31 Décembre 2022**

A l'assemblée générale de l'association La LIGUE CONTRE LE CANCER,

## **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association du COMITE DEPARTEMENTAL DE SAONE & LOIRE de la Ligue Nationale Contre le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **FONDEMENT DE L'OPINION**

### *REFERENTIEL D'AUDIT*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *INDEPENDANCE*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 Janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

## **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

## **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on

peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Lyon, le 22 mars 2023

EUREX-AUDIT RHONE-ALPES



Bruno MICHEL

Commissaire aux comptes

## **ANNEXE AU RAPPORT**

### **DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ANNEXE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2022	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2021
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>242 596.65</b>	<b>(31 417.85)</b>	<b>211 178.80</b>	<b>216 639.51</b>
Terrains	20 000.00		20 000.00	20 000.00
Constructions	204 099.92	(13 329.78)	190 770.14	195 963.85
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	18 496.73	(18 088.07)	408.66	675.66
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I</b>	<b>242 596.65</b>	<b>(31 417.85)</b>	<b>211 178.80</b>	<b>216 639.51</b>
<b>STOCKS et EN-COURS</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES</b>				
<b>CRÉANCES</b>	<b>92 645.76</b>		<b>92 645.76</b>	<b>56 688.13</b>
Créances clients, usagers et comptes rattachés				300.48
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	92 645.76		92 645.76	56 387.65
Legs et donations en cours de réalisation				
<b>TRÉSORERIE</b>	<b>856 217.13</b>		<b>856 217.13</b>	<b>808 249.86</b>
Valeurs mobilières de placement	270 940.85		270 940.85	270 940.85
Disponibilités	585 276.28		585 276.28	537 309.01
Charges constatées d'avance	1 843.64		1 843.64	2 101.62
<b>ACTIF CIRCULANT - TOTAL II</b>	<b>950 706.53</b>		<b>950 706.53</b>	<b>867 039.61</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 193 303.18</b>	<b>(31 417.85)</b>	<b>1 161 885.33</b>	<b>1 083 679.12</b>
<b>ENGAGEMENT REÇUS</b>				
<b>LEGS NET A REALISER</b>				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	738 460.60	558 512.71
Réserves statutaires ou contractuelles	154 863.10	154 863.10
Réserves pour projet de l'entité	583 597.50	403 649.61
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	54 589.90	179 947.89
Situation nette (sous total)	793 050.50	738 460.60
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat / contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>FONDS PROPRES - TOTAL I</b>	<b>793 050.50</b>	<b>738 460.60</b>
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	22 654.66	19 704.66
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III</b>	<b>22 654.66</b>	<b>19 704.66</b>
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES</b>	<b>87 966.96</b>	<b>96 834.39</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	87 966.96	96 834.39
Emprunts et dettes financières divers		
<b>AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS</b>		
<b>DETTES</b>	<b>258 213.21</b>	<b>228 679.47</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 759.94	31 404.71
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	13 954.02	11 645.11
Dettes fiscales	402.00	116.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	209 097.25	185 513.65
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
<b>EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV</b>	<b>346 180.17</b>	<b>325 513.86</b>
Ecarts de conversion passif (V)		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 161 885.33</b>	<b>1 083 679.12</b>

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	31 328.00	34 152.00	(2 824.00)	-8.27 %
Ventes de biens et services	17 526.33	17 366.99	159.34	0.92 %
Ventes de biens	1 902.08	70.00	1 832.08	
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	15 624.25	17 296.99	(1 672.74)	-9.67 %
. dont parrainages				
Concours publics et subventions d'exploitation	5 475.00	6 950.00	(1 475.00)	-21.22 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	280 923.40	322 063.76	(41 140.36)	-12.77 %
Dons manuels	280 923.40	317 963.76	(37 040.36)	-11.65 %
Mécénats		4 100.00	(4 100.00)	
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	337 823.02	271 982.72	65 840.30	24.21 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	0.57		0.57	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>673 076.32</b>	<b>652 515.47</b>	<b>20 560.85</b>	<b>3.15 %</b>
Achats de marchandises	6 621.95	6 432.45	189.50	2.95 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	127 361.57	105 098.18	22 263.39	21.18 %
Aides financières	357 345.87	304 748.37	52 597.50	17.26 %
Impôts, taxes et versements assimilés	4 927.18	944.08	3 983.10	
Salaires et traitements	64 637.22	57 323.77	7 313.45	12.76 %
Charges sociales	21 037.62	19 155.78	1 881.84	9.82 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	8 410.71	7 034.99	1 375.72	19.56 %
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	30 704.14	25 886.87	4 817.27	18.61 %
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>621 046.26</b>	<b>526 624.49</b>	<b>94 421.77</b>	<b>17.93 %</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>52 030.06</b>	<b>125 890.98</b>	<b>(73 860.92)</b>	<b>-58.67 %</b>
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	2 467.66	524.19	1 943.47	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>2 467.66</b>	<b>524.19</b>	<b>1 943.47</b>	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés	760.77	833.15	(72.38)	-8.69 %
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>760.77</b>	<b>833.15</b>	<b>(72.38)</b>	<b>-8.69 %</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>1 706.89</b>	<b>(308.96)</b>	<b>2 015.85</b>	

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>53 736.95</b>	<b>125 582.02</b>	<b>(71 845.07)</b>	<b>-57.21 %</b>
Sur opérations de gestion	1 158.95	782.26	376.69	48.15 %
Sur opérations en capital		94 000.00	(94 000.00)	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>1 158.95</b>	<b>94 782.26</b>	<b>(93 623.31)</b>	<b>-98.78 %</b>
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital		40 371.39	(40 371.39)	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>40 371.39</b>	<b>(40 371.39)</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>1 158.95</b>	<b>54 410.87</b>	<b>(53 251.92)</b>	<b>-97.87 %</b>
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	306.00	45.00	261.00	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>676 702.93</b>	<b>747 821.92</b>	<b>(71 118.99)</b>	<b>-9.51 %</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>622 113.03</b>	<b>567 874.03</b>	<b>54 239.00</b>	<b>9.55 %</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>54 589.90</b>	<b>179 947.89</b>	<b>(125 357.99)</b>	<b>-69.66 %</b>
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat	47 891.00	44 344.00	3 547.00	8.00 %
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>47 891.00</b>	<b>44 344.00</b>	<b>3 547.00</b>	<b>8.00 %</b>
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	47 891.00	44 344.00	3 547.00	8.00 %
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>47 891.00</b>	<b>44 344.00</b>	<b>3 547.00</b>	<b>8.00 %</b>
NON AFFECTÉS				



**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**  
**CLOS AU 31/12/2022**

## TABLE DES MATIERES

<b>1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION</b>	<b>&amp; DES FAITS CARACTÉRISTIQUES</b>
<b>DE L'EXERCICE.....</b>	<b>4</b>
1.1 OBJET SOCIAL.....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
<b>2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES .....</b>	<b>6</b>
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX .....	6
2.1.1 <i>Préambule</i> .....	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i> .....	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i> .....	6
2.2.2 <i>Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)</i> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN .....</b>	<b>7</b>
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF .....	7
3.1.1 <i>Principes généraux</i> .....	7
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i> .....	7
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i> .....	7
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i> .....	8
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i> .....	9
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i> .....	9
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022</i> .....	9
3.1.7 <i>Stocks</i> .....	10
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i> .....	10
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i> .....	10
3.1.3 <i>Disponibilités</i> .....	11
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i> .....	11
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i> .....	11
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF .....	12
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i> .....	12
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i> .....	13
3.2.3 <i>Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)</i> .....	14
3.2.4 <i>Provisions pour risques et charges</i> .....	15
3.2.4.1 <i>Tableau de variation</i> .....	15
3.2.4.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i> .....	15
3.2.5 <i>Dettes</i> .....	15
3.2.5.1 <i>Etat des échéances</i> .....	15
3.2.5.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i> .....	16
3.2.6 <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i> .....	16
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN .....	16
<b>4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>17</b>
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) .....	17
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....	18
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i> .....	18
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i> .....	18
4.2.1.2 <i>Dons manuels-Dons étrangers</i> .....	18
4.2.1.3 <i>Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)</i> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
4.2.1.4 <i>Mécénat</i> .....	18
4.2.1.5 <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i> .....	18
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i> .....	19
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i> .....	19
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i> .....	19
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i> .....	19
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i> .....	19
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i> .....	20

4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i> .....	20
4.3	<b>CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION</b> .....	20
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i> .....	20
4.3.2	<i>Missions sociales</i> .....	21
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i> .....	21
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public .....	21
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources .....	21
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i> .....	22
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i> .....	22
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i> .....	22
4.4	<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD</b> .....	22
4.4.1	<i>Principes généraux</i> .....	22
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i> .....	23
4.5	<b>TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD</b> .....	24
4.6	<b>AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT</b> .....	25
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i> .....	25
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i> .....	25
4.7	<b>COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)</b> .....	26
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i> .....	26
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i> .....	27
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i> .....	27
<b>5.</b>	<b>AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE</b> .....	<b>28</b>
5.1	<b>INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN</b> .....	<b>28</b>
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)</i> .....	<b>28</b>
5.2	<b>AUTRES INFORMATIONS</b> .....	<b>28</b>
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i> .....	<b>28</b>
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i> .....	<b>29</b>
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i> .....	<b>29</b>
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i> .....	<b>29</b>

# 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

## 1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

## 1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

### **1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE**

---

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants

- Néant

Mentionner également les évènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

## 2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

### 2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

---

#### 2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

#### 2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

### 2.2 DÉROGATIONS

---

#### 2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

### 3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

#### 3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

##### 3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

##### 3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	242 597	0	0	242 597
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>242 597</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>242 597</b>

##### 3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...		
→ ...		
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...		
→ ...		
<b>Immobilisations financières</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...		
→ ...		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	25 957	5 461	0	31 418
Amort.Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>25 957</b>	<b>5 461</b>	<b>0</b>	<b>31 418</b>

### 3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

### 3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

### 3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

### 3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
<b>Actif immobilisé</b> → Autres immobilisations financières		0	
<b>Actif circulant et charges d'avance</b> → Créances clients et comptes rattachés		0	
→ Autres Créances	92 646	92 646	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	1 844	1 844	
<b>Total</b>	<b>94 489</b>	<b>94 489</b>	<b>0</b>

### 3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2022	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières	270 941	470 354			199 413
<b>Total</b>	<b>270 941</b>	<b>470 354</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>199 413</b>

### 3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	137 811	
Livrets et comptes épargne	414 839	
Comptes à terme		
<b>Total</b>	<b>552 650</b>	<b>0</b>

### 3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<b>Fournisseurs débiteurs</b>		
→		
→		
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>		
→		
→		
<i>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</i>		
<b>Autres créances</b>		
→ Legs à recevoir Ligue	66 484	34 485
→ Dons à recevoir Ligue	5 175	8 728
→ Verre CAMVAL + Monceau	19 600	13 174
→		
→		
→		
<b>Disponibilités</b>	2 398	524
<b>Total</b>	<b>93 657</b>	<b>56 911</b>

### 3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
MMA	1061	1 043
Immo de France	783	772
Engie home	0	287
...		
...		
<b>Total</b>	<b>1 844</b>	<b>2 102</b>

### 3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

#### 3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>										
→ Fonds statutaires	154 863								154 863	
→ Fonds de réserve générale	403 650				179 948				583 598	
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>										
<b>Ecart de réévaluation</b>										
<b>Réserves</b>										
<b>Report à nouveau</b>										
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	179 948		179 948				179 948			
<b>Subventions d'investissement</b>										
<b>Provisions réglementées</b>										
<b>Total</b>	<b>738 461</b>	<b>0</b>	<b>179 948</b>	<b>0</b>	<b>179 948</b>	<b>0</b>	<b>179 948</b>	<b>0</b>	<b>738 461</b>	<b>0</b>

### 3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
<b>Subventions d'exploitation :</b>		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
<b>Ressources liées à la Générosité du Public :</b>		0	0	0	0	0
→ Dons à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ Legs à détailler...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
<b>Total</b>		0	0	0	0	0

### 3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations

Situation	Montant initial		Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation des fonds reportés en cours de l'exercice	Report en fonds reportés	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
<b>Ressources</b>						
		<b>196</b>	<b>196</b>	<b>7896</b>	<b>6896</b>	<b>196</b>
		<b>A</b>	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D = A-B+C</b>
<b>Legs :</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...						
→						
→						
→						
→						
→						
<b>Donations :</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→						
→						
→						
→						
→						
→						
<b>Total</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.2.4 Provisions pour risques et charges

#### 3.2.4.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
<b>Provisions pour risques</b>				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
<b>Provisions pour charges</b>				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	19 705	2 950		22 655
→				
<b>Total</b>	<b>19 705</b>	<b>2 950</b>	<b>0</b>	<b>22 655</b>

#### 3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

### 3.2.5 Dettes

#### 3.2.5.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine	87 967	8 940	35755	43 272
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 760	34 760		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	14 356	14 356		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	209 097	209 097		
Produits constatés d'avance		0		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### 3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<b>Dettes fiscales :</b>	<b>306</b>	<b>45</b>
→ Impôt sur les sociétés	306	45
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
<b>Dettes sociales :</b>	<b>14 050</b>	<b>11 716</b>
→ Urssaf/ Pôle emploi	2 909	1 849
→ Caisse de retraite	660	469
→ Caisse de prévoyance	338	291
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	7 442	6 454
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	2 605	2 582
→ Prélèvement à la source	96	71
<b>Total</b>	<b>14 356</b>	<b>11 761</b>

### Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<b>Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :</b>	<b>34 760</b>	<b>31 405</b>
FNP - Factures non parvenues (Poste, Eurex, Siel bleu et LNCC)	25 440	25 870
Comptes Frs 4011	3 939	3 901
Comptes Frs 4012 LNCC	5 381	1 634
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
...		
...		
...		
<b>Dettes des legs et donations :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
...		
<b>Autres dettes :</b>	<b>209 097</b>	<b>185 513</b>
Recherche versée LNCC	98 504	120 717
Recherche Rhône-Alpes	109 000	62 600
Recherche CCIR GE	0	0
Secours familles	1 593	2 196

### 3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

## 4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

---

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

REPORTING - COMITÉ DE SAÔNE ET LOIRE		EMPLOIS		Décembre 2022		Décembre 2021	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public		
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>							
1.	MISSIONS SOCIALES	446 800,30	423 857,79	369 559,33	344 552,80		
	1.1 Réalisées en France	446 800,30	423 857,79	369 559,33	344 552,80		
	1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	136 935,85	114 063,34	103 451,88	78 445,35		
	1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	309 864,45	309 794,45	266 107,45	266 107,45		
	1.2 Réalisées à l'étranger						
	1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
	1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
2.	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	95 730,19	89 496,06	87 395,16	81 455,63		
	2.1 Frais d'appel à la générosité du public	95 730,19	89 496,06	87 395,16	81 455,63		
	2.2 Frais de recherche d'autres ressources						
3.	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	76 326,54	62 192,02	109 231,54	57 195,45		
	3.1 Frais d'information et de communication	3 275,83	3 275,83	2 923,52	2 923,52		
	3.2 Frais de fonctionnement	66 067,18	51 932,66	59 333,29	47 668,59		
	3.3 Autres charges	6 983,53	6 983,53	46 974,73	6 603,34		
4.	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	2 950,00	2 950,00	1 643,00	1 643,00		
5.	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	306,00		45,00			
6.	REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE						
<b>TOTAL CHARGES</b>		622 113,03	578 495,87	567 874,03	484 846,88		
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>		54 589,90		179 947,89			

REPORTING - COMITÉ DE SAÔNE ET LOIRE		EMPLOIS		Décembre 2022		Décembre 2021	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public		
<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>							
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>							
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	8 964,00	8 964,00	8 300,00	8 300,00		
	Réalisées en France	8 964,00	8 964,00	8 300,00	8 300,00		
	Réalisées à l'étranger						
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	17 347,00	17 347,00	16 062,00	16 062,00		
3.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	21 580,00	21 580,00	19 982,00	19 982,00		
<b>TOTAL</b>		47 891,00	47 891,00	44 344,00	44 344,00		

REPORTING - COMITÉ DE SAÔNE ET LOIRE		Décembre 2022		Décembre 2021	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>RESSOURCES</b>					
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>					
<b>1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		<b>-495 983,31</b>	<b>-495 983,31</b>	<b>-546 154,32</b>	<b>-546 154,32</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie		-31 328,00	-31 328,00	-34 152,00	-34 152,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-280 923,40	-280 923,40	-322 063,76	-322 063,76
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-183 731,91	-183 731,91	-189 938,56	-189 938,56
<b>2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		<b>-175 244,62</b>		<b>-194 717,60</b>	
2.1 Cotisations avec contrepartie					
2.2 Parrainage des entreprises					
2.3 Contributions financières sans contrepartie		-174 085,10		-99 935,34	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public		-1 159,52		-94 782,26	
<b>3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>		<b>-5 475,00</b>		<b>-6 950,00</b>	
<b>4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>					
<b>5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>					
<b>TOTAL</b>		<b>-676 702,93</b>	<b>-495 983,31</b>	<b>-747 821,92</b>	<b>-546 154,32</b>

REPORTING - COMITÉ DE SAÔNE ET LOIRE		Décembre 2022		Décembre 2021	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>					
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		<b>-47 891,00</b>	<b>-47 891,00</b>	<b>-44 344,00</b>	<b>-44 344,00</b>
Bénévolat					
Prestations en nature		-47 891,00	-47 891,00	-44 344,00	-44 344,00
Dons en nature					
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>					
<b>3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>					
Prestations en nature					
Dons en nature					
<b>TOTAL</b>		<b>-47 891,00</b>	<b>-47 891,00</b>	<b>-44 344,00</b>	<b>-44 344,00</b>

## 4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

### 4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

#### 4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

#### 4.2.1.2 Dons manuels-Dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à XXXXXX €

#### 4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

#### 4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
<b>Quote-part de générosité reçue d'autres organismes</b>		
→ ...		
→ ...		
<b>Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :</b>		
Produits financiers	2 468	524
→ ...		
→ ...		
→ ...		
<b>Total</b>	<b>2 468</b>	<b>524</b>

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

## **4.2.2 Produits non liés à la générosité du public**

### **4.2.2.1 Parrainage des entreprises**

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

### **4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie**

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

### **4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public**

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice 2022</b>	<b>Exercice 2021</b>
<b>Ventes de marchandises ou de prestations de services</b>		
<b>Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :</b>		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## **4.2.3 Subventions et autres concours publics**

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
  - Les subventions d'exploitation ;
  - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

#### 4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### 4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

#### 4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer				0
Assurance				0
Electricité et eau				0
Téléphone				0
Affranchissement				0
Autres (à préciser) ....				0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades	16 180	14 495
Actions d'information, de prévention et de dépistage	2 568	2 301
Actions de formation	0	0
Actions de recherche	1 673	1 499
Actions de société et politique de santé	3 084	2 763
Frais d'appel aux dons et legs	36 051	32 299
Frais de fonctionnement (dont communication)	24 932	22 337
<b>Total</b>	<b>84 488</b>	<b>75 694</b>

#### 4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les malades	107 675	78 761
Actions d'information, prévention, dépistage	12 792	11 519
Actions de formation	306	257
Actions de recherche	15 246	11 885
Actions autres	917	1 030
<b>Total</b>	<b>136 936</b>	<b>103 452</b>
Versement à d'autres organismes	2022	2021
Actions pour les malades	2 360	1 790
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	307 504	264 317
Actions autres		
<b>Total</b>	<b>309 864</b>	<b>266 107</b>

#### 4.3.3 Frais de recherche de fonds

##### 4.3.3.1 *Frais d'appel à la générosité du public*

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

##### 4.3.3.2 *Frais de recherches des autres ressources*

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;

- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

#### 4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2022	2021
Frais d'information et de communication	3 276	2 924
Frais de gestion :		
- Achats d'études, eau, électricité, achats frs	3 245	4 942
- Loc Mobilière, chges loc, maintenance	12 837	11 612
- Honoraires, dplcts, télécommunications	11 912	9 952
- salaires et traitements	24 894	23 130
- Impôts et taxes	4 927	944
- Cotisation statutaire	8 251	8 752
Autres charges	6 984	46 975
<b>Total</b>	<b>76 327</b>	<b>109 231</b>

#### 4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

#### 4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### **4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD**

#### 4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

#### **4.4.2 Principes de valorisation**

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMIC x 1,5 Tarif négocié	47 891	44 344
<b>Total</b>		<b>47 891</b>	<b>44 344</b>

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

#### 4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales			Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger	Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme							
Achats de marchandises	5 764			858						6 622
Variation de stock	46 767			52 877		27 717				127 362
Autres achats et charges externes	47 481	309 864								357 346
Aides financières										4 927
Impôts, taxes et versement assimilés	15 384			27 159						64 637
Salaires et traitements	5 037			8 892						21 038
Charges sociales										5 461
Dotations aux amortissements et dépréciations							2 950			2 950
Dotations aux provisions										0
Report en fonds dédiés										30 704
Autres charges	16 503			5 944		8 258				761
Charges financières										0
Charges exceptionnelles										0
Participations des salariés aux résultats										0
Impôt sur les bénéfices								306		306
<b>TOTAL</b>	<b>136 936</b>	<b>309 864</b>	<b>0</b>	<b>95 730</b>	<b>0</b>	<b>76 327</b>	<b>2 950</b>	<b>306</b>	<b>0</b>	<b>622 113</b>

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de fonction- nement	Frais de recherche de fonds	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées à l'étranger				
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services	8 964		21 580	17 347	47 891
Personnel bénévole					
<b>TOTAL</b>	<b>8 964</b>	<b>0</b>	<b>21 580</b>	<b>17 347</b>	<b>47 891</b>

## 4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

### 4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes Autres missions	3 240
<b>Total</b>	<b>3 240</b>

### 4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2022
<b>Produits exceptionnels</b>	
→ Reprise secours	1 159
→ ...	
→ ...	
→ ...	
<b>Total</b>	<b>1 159</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	
→	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
<b>Total</b>	<b>0</b>

## 4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

### 4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

REPORTING - COMITÉ DE SAÔNE ET LOIRE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Décembre 2022				
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>	<b>446 800,30</b>	<b>423 857,79</b>	<b>369 559,33</b>	<b>344 552,80</b>
<i>1.1 Réalisées en France</i>	<i>446 800,30</i>	<i>423 857,79</i>	<i>369 559,33</i>	<i>344 552,80</i>
<i>1.1.1 Actions réalisées par l'organisme</i>	<i>136 935,85</i>	<i>114 063,34</i>	<i>103 451,88</i>	<i>78 445,35</i>
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé	107 674,79	86 635,84	78 760,66	54 054,61
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	12 792,48	10 958,92	11 519,00	11 218,52
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	305,60	305,60	257,42	257,42
Actions de société et politique de santé	916,81	916,81	1 029,66	1 029,66
Actions internationales réalisées par l'organisme				
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	15 246,17	15 246,17	11 885,14	11 885,14
Actions de création-subvention-administration d'établissement				
Autres actions				
<i>1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France</i>	<i>309 864,45</i>	<i>309 794,45</i>	<i>266 107,45</i>	<i>266 107,45</i>
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé	2 360,00	2 290,00	1 790,00	1 790,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public				
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics				
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	307 504,45	307 504,45	264 317,45	264 317,45
Programmes nationaux	98 504,45	98 504,45	120 717,45	120 717,45
Programmes régionaux et départementaux	209 000,00	209 000,00	143 600,00	143 600,00
Mission reversement legs				
Autres actions				
Actions de société et politique de santé				
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>				
<i>1.2.1 Actions réalisées par l'organisme</i>				
<i>1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>				
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>95 730,19</b>	<b>89 496,06</b>	<b>87 395,16</b>	<b>81 455,63</b>
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>	<i>95 730,19</i>	<i>89 496,06</i>	<i>87 395,16</i>	<i>81 455,63</i>
Frais d'appel de dons	46 096,13	46 096,13	44 404,97	43 319,52
Frais d'appel des legs				
Frais de traitements des dons	40 990,23	40 990,23	36 758,48	36 758,48
Frais de traitements des legs				
Frais de campagne pour des dons en nature				
Frais pour manifestations et ventes	6 986,13	752,00	4 854,08	
Activités de récupérations	1 657,70	1 657,70	1 377,63	1 377,63
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>				
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades				
Frais de Recherche de Mécénat Info, Prév, Dép				
Frais de Recherche de Mécénat Formation				
Frais de Recherche de Mécénat Recherche				
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades				
Concours ext-parrainage entp Info, Prév, Dép				
Concours ext-parrainage entp Formation				
Concours ext-parrainage entp Recherche				
Frais de recherche partenariat				
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics				
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>76 326,54</b>	<b>62 192,02</b>	<b>109 231,54</b>	<b>57 195,45</b>
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>	<i>3 275,83</i>	<i>3 275,83</i>	<i>2 923,52</i>	<i>2 923,52</i>
Frais d'information et de communication externe	3 275,83	3 275,83	2 923,52	2 923,52
Frais d'information et de communication interne				
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>	<i>66 067,18</i>	<i>51 932,66</i>	<i>59 333,29</i>	<i>47 668,59</i>
Frais de gestion	52 888,71	38 754,19	49 637,09	37 972,39
Formation administrative				
Impôts et taxes	4 927,18	4 927,18	944,08	944,08
Cotisation statutaire 10%	8 251,29	8 251,29	8 752,12	8 752,12
<i>3.3 Autres charges</i>	<i>6 983,53</i>	<i>6 983,53</i>	<i>46 974,73</i>	<i>6 603,34</i>
Charges financières	1 522,82	1 522,82	1 211,35	1 211,35
Dotations aux amortissements	5 460,71	5 460,71	5 391,99	5 391,99
Charges exceptionnelles			40 371,39	
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>2 950,00</b>	<b>2 950,00</b>	<b>1 643,00</b>	<b>1 643,00</b>
<b>5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>	<b>306,00</b>		<b>45,00</b>	
<b>6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>				
Report en fonds dédiés sur subventions d'exploitation				
Report en fonds dédiés sur contributions financières				
Report en fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège				
Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public				
Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public provenant du siège				
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>622 113,03</b>	<b>578 495,87</b>	<b>567 874,03</b>	<b>484 846,88</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>54 589,90</b>		<b>179 947,89</b>	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>8 964,00</b>	<b>8 964,00</b>	<b>8 300,00</b>	<b>8 300,00</b>
<i>Réalisées en France</i>	<i>8 964,00</i>	<i>8 964,00</i>	<i>8 300,00</i>	<i>8 300,00</i>
<i>Réalisées à l'étranger</i>				
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>17 347,00</b>	<b>17 347,00</b>	<b>16 062,00</b>	<b>16 062,00</b>
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>21 580,00</b>	<b>21 580,00</b>	<b>19 982,00</b>	<b>19 982,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>47 891,00</b>	<b>47 891,00</b>	<b>44 344,00</b>	<b>44 344,00</b>

REPORTING - COMITÉ DE SAÔNE ET LOIRE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Décembre 2022				
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-495 983,31</b>	<b>-495 983,31</b>	<b>-546 154,32</b>	<b>-546 154,32</b>
<b>1.1 Cotisations sans contrepartie</b>	<b>-31 328,00</b>	<b>-31 328,00</b>	<b>-34 152,00</b>	<b>-34 152,00</b>
Cotisations	-31 328,00	-31 328,00	-34 152,00	-34 152,00
<b>1.2 Dons, legs et mécénat</b>	<b>-280 923,40</b>	<b>-280 923,40</b>	<b>-322 063,76</b>	<b>-322 063,76</b>
Dons manuels non affectés	-274 025,47	-274 025,47	-301 015,65	-301 015,65
Dons manuels affectés	-6 897,93	-6 897,93	-16 948,11	-16 948,11
Legs, donations et assurances-vie non affectés				
Legs et autres libéralités affectés				
Mécénat			-4 100,00	-4 100,00
<b>1.3 Autres produits liés à la générosité du public</b>	<b>-183 731,91</b>	<b>-183 731,91</b>	<b>-189 938,56</b>	<b>-189 938,56</b>
Manifestations	-4 931,01	-4 931,01	-6 388,71	-6 388,71
Ventes (dont abonnement à vivre)	-1 902,08	-1 902,08		
Prestations et autres ventes			-200,00	-200,00
Activités de récupération	-10 693,24	-10 693,24	-9 854,00	-9 854,00
Charges et Produits exceptionnels				
Droits d'Auteurs				
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)			-924,28	-924,28
Autres produits affectés				
Produits financiers	-2 467,66	-2 467,66	-524,19	-524,19
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-163 737,92	-163 737,92	-172 047,38	-172 047,38
<b>2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-175 244,62</b>		<b>-194 717,60</b>	
<b>2.1 Cotisations avec contrepartie</b>				
Cotisations				
<b>2.2 Parrainage des entreprises</b>				
Parrainage et recherche partenariat				
<b>2.3 Contributions financières sans contrepartie</b>	<b>-174 085,10</b>		<b>-99 935,34</b>	
Contributions financières reçues	-174 085,10		-99 935,34	
<b>2.4 Autres produits non liés à la générosité du public</b>	<b>-1 159,52</b>		<b>-94 782,26</b>	
Autres prod d'activités annexes et prest	-0,57			
Transfert de charges				
Produits exceptionnels	-1 158,95		-94 782,26	
Ventes et Prestations (Comités)				
<b>3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>-5 475,00</b>		<b>-6 950,00</b>	
État				
SINCA				
Collectivités locales				
Autres organismes				
Autres subventions affectées aux missions sociales	-5 475,00		-6 950,00	
<b>4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>				
<b>5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>				
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation				
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières				
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège				
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP				
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés				
<b>TOTAL</b>	<b>-676 702,93</b>	<b>-495 983,31</b>	<b>-747 821,92</b>	<b>-546 154,32</b>

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-47 891,00</b>	<b>-47 891,00</b>	<b>-44 344,00</b>	<b>-44 344,00</b>
Bénévolat	-47 891,00	-47 891,00	-44 344,00	-44 344,00
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>				
<b>3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>-47 891,00</b>	<b>-47 891,00</b>	<b>-44 344,00</b>	<b>-44 344,00</b>

#### **4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public**

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014	Armoire net	323			323		
2015	Imprimante	234			234		
2016							
2017							
2018							
2019							
2020	Bâtiment	185 000		110 000	75 000	3 700	3 700
2020	Peinture	18 273			18 273	1 218	1 218
2020	Serveur NAS	826			826	275	275
2021	Ordinateur	801			801	125	125
2022							
	<b>Total</b>	<b>205 223</b>		<b>110 000</b>	<b>95 457</b>	<b>5 318</b>	<b>5 318</b>

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

#### **4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public**

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

## 5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

### 5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

#### 5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser

Nature d'engagements	2022	2021
→ Legs acceptés par les organes statutaires		
→ Valeur estimée des legs en cours d'examen avant acceptation par le conseil d'administration		
→ Assurance-vie		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 5.2 AUTRES INFORMATIONS

#### 5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
<b>Administrateurs élus</b>				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit";	15			
Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....				
<b>Bénévoles "administratifs"</b>				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	6	1250	0,75	20 750
<b>Bénévoles de terrain</b>				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc....	5	400	0,24	6 640
réunions...	15	140	0,09	2 324
Organisation de manifestations	80	800	0,48	13 280
Communication, démarches auprès des médias	6	50	0,03	830
Ventes au profit du CD	15	60	0,04	996
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)	1	20	0,01	332
Quête sur la voie publique ou à domicile	50	150	0,09	2 490
Démarches auprès des notaires, des entreprises...	1	15	0,01	249
Autres.				
<b>Total</b>	<b>194</b>	<b>2 885</b>	<b>2</b>	<b>47 891</b>

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16,60 € (nbre heure équivalent temps plein x 16,60 €), ou renseigné par le calcul de GABES

### 5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	2	3 640	2
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>3 640</b>	<b>2</b>

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

### 5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	1 882
6257 - Réceptions	Gateaux, eau pour Ag, APA	107
6063 - Fournitures	Mme BAdy Oct rose, Mme GOBET Senseo	190
6068 - Autres Mat et fourn	Mme Audoux	58
6070 - Achats de marchandisese	Roses + gala	186
	<b>Total</b>	<b>2 422</b>

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

### 5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **3916** membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

 071 - COMITÉ DE SAÔNE ET LOIRE	Décembre 2022	Décembre 2021
EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>	<b>423 857,79</b>	<b>344 552,80</b>
1.1 Réalisées en France	423 857,79	344 552,80
Actions réalisées par l'organisme	114 063,34	78 445,35
Versements à d'autres organismes agissant en France	309 794,45	266 107,45
1.2 Réalisées à l'étranger		
Actions réalisées par l'organisme		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes		
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>89 496,06</b>	<b>81 455,63</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	89 496,06	81 455,63
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>62 192,02</b>	<b>57 195,45</b>
3.1 Frais d'information et de communication	3 275,83	2 923,52
3.2 Frais de fonctionnement	51 932,66	47 668,59
3.3 Autres charges	6 983,53	6 603,34
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>575 545,87</b>	<b>483 203,88</b>
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>2 950,00</b>	<b>1 643,00</b>
<b>5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>		
<b>EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		<b>61 307,44</b>
<b>TOTAL</b>	<b>578 495,87</b>	<b>546 154,32</b>

<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>8 964,00</b>	<b>8 300,00</b>
Réalisées en France	8 964,00	8 300,00
Réalisées à l'étranger		
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>17 347,00</b>	<b>16 062,00</b>
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>21 580,00</b>	<b>19 982,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>47 891,00</b>	<b>44 344,00</b>

 <small>CONTRE LE CANCER</small>	071 - COMITÉ DE SAÔNE ET LOIRE	Décembre 2022	Décembre 2021
RESSOURCES PAR ORIGINE CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>			
<b>1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		<b>-495 983,31</b>	<b>-546 154,32</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie		-31 328,00	-34 152,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-280 923,40	-322 063,76
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-183 731,91	-189 938,56
<b>2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>			
<b>3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS</b>			
<b>TOTAL</b>		<b>-578 495,87</b>	<b>-546 154,32</b>

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL	
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>			
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>			
Bénévolat			
Prestations en nature		-47 891,00	-44 344,00
Dons en nature			
<b>TOTAL</b>		<b>-47 891,00</b>	<b>-44 344,00</b>

**LA LIGUE CONTRE LE CANCER**  
**Comité de Saône & Loire****RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS****Exercice clos le 31 Décembre 2022**

14 rue Tilladet

71000 MACON

Ce rapport contient 2 pages

**EUREX-AUDIT RHONE-ALPES**

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros - Siren n° 812 717 320 RCS Annecy

TVA FR 33 812 717 320 - Code Naf 6920 Z

Siège Social : 1 rue du Champ de la Vigne - CS 40074 - 74603 Seynod Cedex

Tél : 04 50 69 03 04 - e.mail : [audit.chambery@eurex.fr](mailto:audit.chambery@eurex.fr) - [www.eurex.fr](http://www.eurex.fr)

Bureau secondaire à Lyon

# RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

## REUNION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT RELATIVE

### A L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

Aux Membres du Comité,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

#### **Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à LYON, le 22 mars 2023

EUREX-AUDIT RHONE-ALPES



Bruno MICHEL

Le Commissaire aux Comptes